

BULLETIN AFPAD EXPRESS

ISSN 2369-9590 (Imprimé) | ISSN 2369-9582 (En ligne)

Contenu de ce numéro :

- ◆ Nouvelle équipe
- ◆ Projet Atikamekw
- ◆ Groupes de soutien virtuels
- ◆ Semaine des victimes
- ◆ Quand la fratrie vit un drame
- ◆ Texte « Féminicides intimes »

NOUVELLE ÉQUIPE AU SEIN DE L'AFPAD

L'AFPAD a maintenant une nouvelle directrice générale. Nous souhaitons la bienvenue à Madame Colette Cummings. Deux chargées de projet s'ajoutent à l'équipe, il s'agit d'Arianne Courville et de Vicki Lopes. Nous accueillons aussi Madame Fleur-Ange Miller, la nouvelle adjointe administrative. Raymonde Hébert et Andrée Champagne, nos coordonnatrices des services aux membres sont toujours parmi nous à l'AFPAD.

PROJET ATIKAMEKW NATAMAKEWIN

Le projet Atikamekw Natamakewin vise à accompagner les familles des communautés de Manawan, Wemotaci et Opitciwan dans leurs démarches et processus de deuil à la suite d'une disparition ou d'un meurtre. Ce projet est une collaboration entre le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) et l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD).

À la suite de nos interventions dans les communautés Atikamekw, nous avons présenté un projet pour développer un groupe de proches aidants dans les communautés autochtones pour assurer qu'un filet de sécurité soit mis sur pied auprès de toutes les familles vivant un drame, un deuil ou une disparition.

Ce projet a démarré le 6 janvier 2020 avec l'embauche d'une chargée de projets, Rose-Anna Niquay, grâce à la collaboration du Conseil de la Nation Atikamekw. Les communautés qui seront desservies par ces services sont Manawan, Wemotaci et Opitciwan. Une formation sur le deuil a été développée en collaboration avec Monsieur André Désilet. Cette formation recommencera au printemps 2022.

Nous vous invitons à vous abonner à la page Facebook du projet : Atikamekw Natamakewin. Cette page a été créée afin d'informer les communautés des services et des organismes qui sont à leur disposition. Il est important de développer des programmes d'aide avec des bases autochtones afin de répondre adéquatement à leurs besoins.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Rose-Anna Niquay par courriel : rose-annaniquay@afpad.ca

BULLETIN AFPAD EXPRESS

ISSN 2369-9590 (Imprimé) | ISSN 2369-9582 (En ligne)

GRUPE DE SOUTIEN VIRTUEL

Cette nouvelle formule a permis de regrouper des familles de plusieurs régions et ce fut formidable d'entendre les échanges et le soutien à travers les drames vécus. Cette belle humanité nous a convaincus de poursuivre ce nouveau service, même si la pandémie cesse, car il y a un besoin exprimé clairement par nos participants.

Le groupe de soutien est un espace où les membres peuvent échanger entre eux, à propos de leur histoire et leur vécu, en lien avec la perte tragique d'un proche assassiné ou disparu. Parler de leur souffrance et de leurs émotions, permet d'évacuer, de libérer et d'intégrer les sentiments qu'ils vivent. Aussi, le fait d'écouter les autres dans cet espace, les aide à se sentir moins seuls dans la tragédie qu'ils vivent, à normaliser leur vécu et accéder à des outils. En résumé, participer aux groupes de soutien aide les membres à se sentir supportés, entendus et compris par des gens ayant vécu sensiblement la même chose. C'est un espace très aidant, rassurant et bénéfique dans leur processus, peu importe à quand remonte le drame.

« Les membres du groupe de soutien sont comme une famille pour moi: ils sont présents pour m'écouter et m'outiller dans mes moments difficiles ». - Membre de l'AFPAD depuis 1 an

« Une chance que les groupes de soutien existent, ils me permettent de voir que je ne suis pas seule à vivre ce genre de tragédie » - Membre depuis 7 ans

« À chaque fois que je sors d'une rencontre de groupe de soutien, je me sens énergisé et j'ai plus d'énergie pour passer au travers ma semaine » - Membre depuis 2 ans

Pour s'inscrire au groupe veuillez nous contacter au 514 396-7389 ou administration@afpad.ca



BULLETIN AFPAD EXPRESS

ISSN 2369-9590 (Imprimé) | ISSN 2369-9582 (En ligne)

CAFÉ-RENCONTRE VIRTUEL ENTRE HOMMES

ANIMÉ PAR MARCEL BOLDUC

Espace d'échange entre membres | Toutes régions confondues

Consciente de la difficulté qu'ont parfois les hommes à communiquer leurs sentiments et leurs émotions, l'AFPAD organise des cafés-rencontres virtuels destinés uniquement à un groupe d'hommes et animés par un homme. Cela permettra des échanges et des partages adaptés aux réalités masculines. Nous voulons vous donner la parole, messieurs, afin que vous puissiez parler de vos angoisses, votre douleur et vos frustrations.

Le fait de partager et d'échanger sera bénéfique et libérateur. Vous êtes un père, un conjoint, un grand frère, un oncle, un grand-père, un ami d'une victime d'acte criminel: ces rencontres sont pour vous! Ces rencontres virtuelles sont un refuge où vous pourrez vous exprimer sur la perte de votre être cher en tout respect. Vous rencontrerez aussi d'autres hommes qui, comme vous, ont vécu un drame similaire et pour cette raison, vous vous sentirez moins seul.

Inscriptions obligatoires : andree.champagne@afpad.ca | Maximum 10 personnes | En vidéoconférence sur Zoom

Le pouvoir
de la collaboration

14 au 20
novembre 2021

Semaine
des victimes
et survivants
d'actes criminels

La Semaine des victimes et survivants d'actes criminels (Semaine des victimes) a lieu du 14 au 20 novembre 2021.

Le Centre de la politique concernant les victimes organise une Semaine des victimes virtuelle comprenant des cérémonies d'ouverture et de clôture et des ateliers. De plus amples renseignements concernant l'inscription à ces événements virtuels seront disponibles. www.semainedesvictimes.gc.ca

BULLETIN AFPAD EXPRESS

ISSN 2369-9590 (Imprimé) | ISSN 2369-9582 (En ligne)

RÉALISATION | Quand la fratrie vit un drame



Depuis plusieurs années, l'AFPAD a observé la détresse vécue par des frères et sœurs lorsque survient un drame. Trop souvent, leur souffrance est mise de côté et ils deviennent de surcroît les piliers des parents touchés par le même événement. On peut donc parler ici d'une double affliction : celle de vivre soi-même un drame personnel et intense, mais aussi de devoir en minimiser les impacts réels. Nous espérons que ce guide contribuera à fournir des outils permettant de mieux comprendre le fardeau que portent les fratries et des stratégies pour l'alléger.

La fratrie est un univers complexe dans lequel se développe une grande compréhension des relations sociales. Qu'elles soient chaleureuses ou scènes de tristes désaccords, les relations fraternelles ont assurément un impact sur qui nous sommes. Plusieurs auteurs affirment qu'elles façonnent notre identité. Par contre, peu de scientifiques se sont penchés sur l'impact des drames au sein d'une fratrie.

Pourtant, ces impacts sont nombreux et importants. Cet ouvrage comprend plusieurs textes rédigés par des experts ou des résumés d'entrevues menées auprès d'eux. Il puise également son contenu dans la recherche de connaissances scientifiques actuelles. Toutefois, ce document ne remplace aucunement le travail de thérapie qui devrait s'amorcer auprès de professionnels compétents. Nous invitons toute personne en besoin de soutien à demander de l'aide et à consulter les ressources spécialisées.

Nous tenons à remercier le Ministère de la Justice du Québec qui nous a permis de réaliser ce projet. Un grand merci aux membres, aux professionnels et à Louise-Marie Lacombe qui ont contribué à ce guide.

Le guide d'accompagnement **Quand la fratrie vit un drame** est disponible. Nous vous invitons à vous procurer une copie directement au bureau de l'AFPAD. Vous pouvez communiquer avec nous au **514 396-7389** ou **administration@afpad.ca**

Nous avons aussi d'autres guides de disponibles tels que :

- **Retourner à l'école après un drame**
- **Guide de déclaration de la victime**
- **Guide de retour au travail après un drame**

BULLETIN AFPAD EXPRESS

ISSN 2369-9590 (Imprimé) | ISSN 2369-9582 (En ligne)

Féminicides intimes : l'issue fatale de la violence conjugale

Les récents féminicides au Québec ont donné lieu à dix-sept décès en quelques mois seulement. La couverture médiatique entourant ces tragiques événements semble avoir secoué la population québécoise. Cependant, bien que plusieurs féminicides aient eu lieu en une courte période de temps, ceux-ci ne sont malheureusement pas un phénomène nouveau ou méconnu; en effet, le féminicide intime est l'issue fatale de la violence conjugale¹. Cet article visera d'abord à faire état de ce qui distingue le féminicide non intime du féminicide intime, soit les antécédents de violence conjugale. Suivra ensuite une section sur les signes indicateurs de la violence conjugale et, finalement, une réflexion par rapport à l'amélioration plus que nécessaire de la prévention de cette forme de violence au Québec.

Selon l'*Observatoire canadien du fémicide pour la justice et la responsabilisation*, un **fémicide** est défini comme « le meurtre de femmes et de filles principalement par des hommes [...] »². Ce crime représente « [...] la forme la plus extrême de violence sur un continuum de violence et de discrimination [...] »³ commis à l'égard de femmes et de filles. Les **fémicides non intimes**, comme leur nom l'indique, implique le meurtre de femmes sans relation intime; cela comprend plusieurs sous-types de féminicides, comme le féminicide commis par un étranger³. Pour sa part, le **fémicide intime** décrit le meurtre de femmes par un partenaire actuel ou ancien et celui-ci se produit le plus souvent dans les relations ayant des **antécédents de violence conjugale**³.

La **violence conjugale** comprend l'idée que l'un des deux partenaires intimes **contrôle et manipule l'autre**, ce qui a pour effet de créer un **déséquilibre de pouvoir dans le couple**; le conjoint violent place ainsi son partenaire dans une situation d'infériorité, d'insécurité, d'impuissance et de dépendance qui rend difficile de mettre un terme à la relation⁴. La violence conjugale peut se manifester de manière psychologique, verbale, sexuelle, physique financière et spirituelle⁴. La **violence psychologique** est toujours la première à se manifester et accompagne toutes les autres formes de violence conjugale; elle se présente sous la forme d'intimidation, d'humiliation, de surveillance, des dénigrement, des menaces, du chantage, des insultes, des coups, des agressions sexuelles, etc⁴. Bien que la violence conjugale soit souvent invisible, il est parfois possible de remarquer l'un ou plusieurs de ces **signes précurseurs chez le conjoint violent** envers son partenaire intime⁴. Il est également possible de déceler certains **signes chez le partenaire intime** qui en est victime; par exemple, la victime de violence conjugale peut trouver des excuses au comportement de son conjoint et être mal à l'aise de s'exprimer en sa présence, sembler malade et s'absenter fréquemment du travail, ou encore consommer des substances, comme des drogues ou de l'alcool, pour faire face à cette situation difficile⁴. De plus, il est important de bien comprendre et de savoir reconnaître le **cycle vicieux de la violence conjugale** qui se retrouve dans la plupart des couples où s'exerce cette forme de violence; celui-ci comprend la lune de miel, la tension, l'explosion de la violence, ainsi que la justification et le pardon¹. Dans le cycle de la violence conjugale, il est possible de déceler des signes chez le conjoint violent à l'étape de la tension et à celle de l'explosion de la violence. Également, le cycle de la violence conjugale peut s'intensifier avec le temps et les violences deviennent souvent de plus en plus graves; les formes de violence verbale et psychologique sont ainsi remplacées par des manifestations plus sévères au plan physique, sexuel, économique et social qui peuvent même entraîner la mort¹. Finalement, l'annonce d'une rupture peut déclencher l'escalade de la violence et provoquer le passage à l'acte violent et parfois le meurtre et, même en cas de séparation, la violence peut se poursuivre et s'accompagner d'harcèlement¹.

Si le féminicide intime s'avère à être l'issue fatale potentielle de la violence conjugale et que cette forme de violence présente certains indicateurs discutés précédemment auxquels il est possible de porter attention, il nous semble que c'est en favorisant la prévention à plus grande échelle de la violence conjugale qu'il sera ainsi possible de prévenir de futurs féminicides.

BULLETIN AFPAD EXPRESS

ISSN 2369-9590 (Imprimé) | ISSN 2369-9582 (En ligne)

Féminicides intimes : l'issue fatale de la violence conjugale (suite)

En considérant la prévalence des féminicides récemment, mais aussi depuis plusieurs années, il est difficile d'écarter l'idée selon laquelle la violence conjugale serait la conséquence « visible » de problèmes sociétaux plus profonds, comme les préjugés entourant ce phénomène et les inégalités entre les hommes et les femmes, dont la résolution ou l'atténuation passe en grande partie par l'éducation de tous⁵. Pourtant, le gouvernement tarde depuis trop longtemps à mettre davantage de mesures en place pour les victimes de violence conjugale. Dernièrement, en décembre 2020, le **Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale** formulait 190 recommandations, comme le fait d'agir de manière préventive et de développer des services pour les auteurs de violence et de développer des formations spécialisées pour les intervenants médicaux, psychosociaux et judiciaires (policiers, avocats, procureurs et juges) en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale⁶. Cependant, la réponse du gouvernement est encore insuffisante et la mise en place de ces recommandations tarde encore⁷.

En conclusion, il faudrait porter attention aux **signes précurseurs de la violence conjugale** pour prévenir non seulement cette forme de violence insidieuse, mais également de futurs féminicides. Pour ce faire, une **sensibilisation** de tout un chacun est nécessaire sur les formes et les enjeux qui entourent la violence conjugale, ainsi que des actions concrètes de la part du gouvernement, pour espérer amener des changements sociaux visibles et profonds, afin d'éliminer ces formes de victimisations qui affectent davantage les femmes.

SAVIEZ-VOUS QUE ...

En général, le taux d'homicide est plus élevé chez les hommes que chez les femmes². Toutefois, les **femmes** sont **plus à risque d'être victimes d'un homicide conjugal**². À titre d'exemple, en 2012, parmi les homicides résolus au Canada, 82 (20%) étaient des homicides entre partenaires intimes; la majorité d'entre eux (83%) ont été commis contre des partenaires intimes de sexe féminin⁸.

En 2015, au Québec, les auteurs présumés de violence conjugale sont des hommes 8 fois sur 10⁹. Cette même année, les **femmes** composaient la presque totalité des **victimes d'homicides** (73%) **commis par un conjoint ou un ex-conjoint**⁹.

À l'heure actuelle, il est trop tôt pour mesurer l'ampleur des conséquences en matière de **violence conjugale** dans le contexte de la **pandémie de la COVID-19**¹⁰. Toutefois, la violence conjugale affecte un nombre important de personnes au Québec et il semble que la pandémie pourrait exacerber une dynamique de violence conjugale existante et amplifier la violence au sein d'un couple¹⁰.

BULLETIN AFPAD EXPRESS

ISSN 2369-9590 (Imprimé) | ISSN 2369-9582 (En ligne)

Féminicides intimes : l'issue fatale de la violence conjugale

- AUTRICES -

Audrey Deschênes | B.Sc. psychologie, Université de Montréal
Candidate à la maîtrise en criminologie, Université de Montréal

Marika Lachance Quirion | Avocate | Candidate à la maîtrise en criminologie, Université de Montréal

- RÉFÉRENCES -

¹ Daligand, L. (2019). *Les violences conjugales*. France : Presses Universitaires de France.

² Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation. (2019). *Tendances et motifs en matière de féminicide*.
<https://www.femicideincanada.ca/fr/propos/tendances>

³ Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation. (2019). *Types de féminicides*.
<https://www.femicideincanada.ca/fr/propos/types>

⁴ Action ontarienne contre la violence faite aux femmes. (2021). *La violence conjugale est souvent invisible : Apprenez à voir les signes*.
<https://voirlaviolence.ca/#reconnaitre-signes-avertisseurs>

⁵ Pâris, M. (2021, 6 mars). Violence contre les femmes : un « écosystème social ». *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/societe/596233/violence-contre-les-femmes-un-ecosysteme-social>

⁶ Corte, E. et Desrosiers, J. (2020). *Rebâtir la confiance : Rapport du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale*. <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Rapport-accompagnement-victimes-AG-VC.pdf>

⁷ Falaise, I. (2021, 27 mars). Féminicides – Les groupes de femmes disent « c'est assez! ». *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-03-27/feminicides/les-groupes-de-femmes-disent-c-est-assez.php>

⁸ Boyce, J. et Cotter, A. (2013, 19 décembre). *L'homicide au Canada, 2012* (publication n° 85-002-X). Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2013001/article/11882-fra.htm#a10>

⁹ Gouvernement du Québec (2017). *Les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec en 2015*.
https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2015/violence_conjugale_2015_01.pdf

¹⁰ Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (2020, 8 mai). Prévenir la violence et le suicide dans un contexte de pandémie de COVID-19 – Quelques pistes (publication n° 2994). <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2994-prevenir-violence-suicide-covid19.pdf>

BULLETIN AFPAD EXPRESS

ISSN 2369-9590 (Imprimé) | ISSN 2369-9582 (En ligne)

PROCHAIN BULLETIN EXPRESS : JEUDI LE 25 NOVEMBRE 2021



*Mon gendre
a assassiné
ma fille et mes
petits-enfants...*

JE DOIS MAINTENANT
APPRENDRE À SURVIVRE
À CETTE TRAGÉDIE

“ Quand on m’a téléphoné en pleine nuit pour m’apprendre que la moitié de ma famille était morte, c’était comme un coup de masse. Ça ne s’assimile pas tout de suite, même encore aujourd’hui c’est difficile à comprendre que j’en ai perdu cinq d’un coup. Cheminer à travers ce deuil, ça prend le support de professionnels de la santé, de la famille et des amis, sinon je ne serais pas rendu ici maintenant.

- Témoignage d’un père à propos du meurtre de sa fille et de ses quatre petits-enfants



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

Grâce à votre générosité, l’AFPAD offre des services depuis 16 ans à ces personnes qui ont perdu un être cher à la suite d’un homicide ou d’une disparition, afin d’améliorer leur qualité de vie au niveau psychologique, émotionnel, financier et social.

Votre don fait cheminer un deuil

Je fais un don Général Corporatif À la mémoire de : _____

Mode de paiement Chèque Visa MasterCard Au montant de : _____ \$

Numéro de carte : _____ Date d’expiration : _____ Code de sécurité : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse postale : _____

Courriel (obligatoire pour dons par carte de crédit) : _____

Veuillez libeller votre chèque à l’ordre de « AFPAD ».
Retournez ce coupon au : 1686, boul. des Laurentides, bur. 203, Laval (Québec) H7M 2P4
L’AFPAD est un organisme de bienfaisance reconnu auprès de l’Agence du Revenu du Canada (830461141RR0001)

Don en ligne :
<http://afpad.ca/don>